



Le 14 octobre 2003

Madame Danielle Dallaire
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 5A6

**Objet : Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire de
Marchand
(3211-23-39)**

Madame,

J'ai bien reçu votre lettre datée du 10 octobre 2003 concernant le projet mentionné en rubrique. Dans votre lettre, vous posez la question suivante :

« La figure 4.1 (p.37) de l'étude d'impact du promoteur présente des milieux humides dans un rayon rapproché du LES, près du lac Vaseux et du lac Baillargé. Selon le ministère, le projet pourrait-il avoir des impacts sur ces milieux et si oui, lesquels ? »

La position du ministère de l'Environnement (MENV) est la suivante :

Le MENV considère que les milieux humides situés près des lacs Vaseux et Baillargé ne devraient pas être affectés si le projet proposé par l'initiateur se réalisait. Étant donné qu'une certaine inquiétude a été manifestée lors de la première partie des audiences associée au sens d'écoulement des eaux, notamment vers le lac Vaseux, le MENV désire spécifier ce qui suit. En raison de la topographie locale et du sens d'écoulement des eaux souterraines sous le site, il est impossible que les eaux de surface du site et les eaux souterraines circulant sous le site atteignent ces milieux humides. De plus, compte tenu que la réalisation d'un tel projet nécessite le respect des exigences du projet de règlement sur l'élimination des matières résiduelles, nous ne croyons pas que d'autres éléments associés au projet pourraient compromettre la qualité des milieux en question.

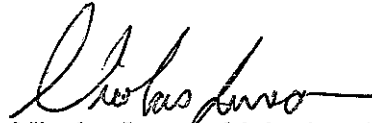


2

Tel qu'il a également été demandé par la commission au MENV lors de la première partie des audiences, je joins à cette lettre une copie des avis issus de la consultation intra et interministérielle de 1994 sur le projet d'agrandissement du LES de Marchand par la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge.

Les autres éléments demandés par la commission au MENV à cette occasion vous seront transmis dans les meilleurs délais possibles.

Veillez accepter, Madame, mes salutations les plus distinguées.



Nicolas Juneau, biologiste, M.Sc.env.
Chargé de projet
Service des projets en milieu terrestre

p.j.